

Retombées socio-économiques de l'organisation des producteurs maraichers sur la filière maraichère au Burkina Faso : cas de Bobo-Dioulasso, Ouagadougou et Ouahigouya

Félix OUEDRAOGO¹, Levy KAGAMBEGA², Madeleine KABORE/KONKOBO³

Résumé

Au Burkina Faso, le maraîchage occupe une place de plus en plus importante dans l'agriculture. Il se pratique généralement en saison sèche, individuellement ou collectivement. La présente étude montre que l'organisation des maraîchers en associations a plus d'impact socioéconomique pour eux que le travail individuel. Les associations des maraîchers bénéficient du soutien des partenaires publics et privés. Elles accèdent plus facilement aux crédits de campagne. Elles s'organisent mieux autour de la commercialisation des produits maraîchers et en tirent avantageusement profit. En revanche les maraîchers individuels ne bénéficient pas de tous ces avantages. C'est dire donc que les associations de maraîchers ont des impacts organisationnels, techniques, économiques et politiques positifs.

Mots clés : Burkina Faso, Développement durable, organisation des maraîchers, impact socioéconomique

Summary

In Burkina Faso, market gardening is becoming an increasingly important part of agriculture. It is generally practiced in the dry season, either individually or collectively. The present study shows that the organization of market gardeners into associations has a greater socio-economic impact for them than individual work. The market gardeners' associations benefit from the support of public and private partners. They have easier access to campaign credits. They are better organized around the marketing of market garden products and benefit from this. On the other hand, individual market gardeners do not benefit from all these advantages. This means that market gardening associations have positive organizational, technical, economic and political impacts.

Key words: Burkina Faso, sustainable development, organization of market gardeners, socioeconomic impact

1 Chargée de recherche à INSS/CNRST Ouagadougou, Burkina Faso, felixouedraogo99@gmail.com
Auteur correspondant.

2 Chargée de recherche à INSS/CNRST Ouagadougou, Burkina Faso.

3 Directeur de recherche à INSS/CNRST Ouagadougou, Burkina Faso.

Introduction

L'agriculture constitue la principale source de revenus pour les populations rurales et le pilier de la sécurité alimentaire au Burkina Faso (MAAH, 2017). Elle contribue pour 30 % au PIB (Tapsoba et al, 2020). Les activités agricoles sont organisées et mises en œuvre dans le cadre d'exploitations familiales qui ont recours essentiellement à la main d'œuvre familiale plutôt qu'à la main d'œuvre salariée (Konkobo et al, 2017). C'est donc une agriculture essentiellement familiale constituant la forme de production la plus importante au sein de l'économie en milieu rural (Ouédraogo, 2019).

L'agriculture implique aussi les cultures fruitières et légumières qui y occupent une place de plus en plus importante et stratégique. Cette filière emploie au moins 400 000 personnes qui exploitent 8 879 ha de maraîchage et 12 000 ha de vergers (MAHRH, 2007). Le maraîchage est une composante importante de la filière fruits et légumes (SDR, 2015). La construction de plus de 1000 petits barrages en terre, dans de nombreuses régions par l'Etat et ses partenaires au développement, a permis le développement du maraichage de contre-saison au Burkina Faso.

En effet, la filière croît tant dans les zones péri-urbaines que celles rurales. Elle a particulièrement eu un intérêt au Burkina Faso à partir des années soixante-dix, après les grandes sécheresses qu'ont subi les pays du CILSS. Elle a connu un essor très important au cours de ces trente dernières années, en dépit des sécheresses successives auxquelles elle fut confrontée. Le développement progressif d'une économie de marché au Burkina Faso, a favorisé le développement des centres urbains, ce qui a augmenté les besoins en légumes des citadins, (Ouédraogo, 2019). Sur le plan micro-économique, la filière est devenue un important secteur pourvoyeur d'emplois, et de lutte contre la pauvreté. Les revenus issus du maraîchage ont un impact positif sur la vie sociale et économique des paysans, à travers la création de nouvelles activités rémunératrices, l'acquisition des biens d'équipements et manufacturés, la contribution à la sécurité alimentaire, à la santé et à l'éducation (Bognini, 2010). En Valeur macro, le maraichage représente 16,5 % de la production agricole totale et 10,5 % de la production totale du secteur primaire. La filière fruits et légumes, contribue en général, à hauteur de 4,5 %, au PIB du pays (DGPSA, 2007). Les cultures maraîchères sont produites sur toute l'étendue du territoire, à des degrés divers suivant les provinces. La province du Houet bénéficiant de la Vallée du Kou fournit environ 15 % de la production nationale (Traoré, 2006). Il en est de même pour Ouagadougou, où le nombre de sites maraîchers ne cesse de croître (58 sites en 2008) malgré la forte pression règlementaire (Kêdowidé et al., 2010). Même si elle est pratiquée sur de petites superficies à l'intérieur de la ville et des superficies moyennes plus grandes, dans les communes environnantes (Koubri, Samba etc.), le Kadiogo est une des grandes zones de production maraîchère du Burkina Faso (la laitue, la fraise et l'aubergine). La proximité des centres urbains comme Bobo-Dioulasso et

Ouagadougou, est un facteur déterminant pour l'essor de la culture maraîchère (Robert et al, 2018). La région septentrionale notamment le Yatenga, constitue une des grandes zones de cultures maraîchères. Cependant la filière maraîchère n'est pas assez dynamique, malgré les performances économiques constatées. En effet les cultures maraîchères sont très consommatrices en facteurs de production. Or les producteurs évoluent dans un contexte de cherté des semences, des engrais, des équipements adaptés ainsi que de non maîtrise de l'eau, d'accès difficile au crédit (crédit d'équipement et de campagne) et surtout de faible niveau de connaissance du marché et de l'absence de stratégies commerciale (Kolié, 2009). Cette situation impacte négativement sur les performances agronomiques et économiques des maraichers (Ripama, 2009).

Conscients de cela, les maraichers adoptent des stratégies telle la création des organisations de producteurs, pour contourner certaines contraintes qui les maintiennent dans la pauvreté. Le regroupement des producteurs en groupements pré-coopératifs, en coopératives ou en associations est à même de permettre une multiplication des impacts au niveau des membres des organisations et de leurs familles (Grandval et al, 2013). La position de ces organisations sur le développement des cultures maraîchères au Burkina Faso reste en effet peu explorée. Toutefois, elle présente un intérêt majeur au regard du désengagement de l'Etat des secteurs de production et de la libéralisation du marché.

Au regard de cette réalité, il nous ait apparu impérieux de promouvoir les organisations de producteurs agricoles à travers l'analyse de l'impact socioéconomique que peut avoir l'organisation des maraichers sur la filière et les ménages de maraichers. C'est ainsi que la situation ci-dessus décrite à suscité en nous la question suivante :

Quels sont les effets induits de l'organisation des maraichers sur la dynamique socioéconomique de l'activité maraîchère ?

I. Considérations théoriques

De la complémentarité entre la théorie de l'acteur stratégique et celle de l'action collective :

Le choix d'appartenir ou pas à une organisation peut s'analyser selon deux approches qui semblent s'opposer mais qui dans certaines situations s'avèrent complémentaires. Selon Crozier (1981) tout engagement est avant tout individuel parce que les acteurs agissent pour améliorer leur capacité d'action et/ou s'aménager des marges de manœuvre.

S'appuyant sur la théorie de l'acteur stratégique, Crozier et Friedberg (1981) considèrent qu'il faut se concentrer, non sur la fonction des acteurs ou des sous-systèmes au sein d'une organisation, mais sur les stratégies individuelles des acteurs. Mais comment rendre compte de ces stratégies ?

Il faut avant tout rechercher systématiquement les régularités observées dans les comportements, qui doivent être réinterprétées dans le cadre du modèle de l'acteur stratégique. Comme l'affirme Caillé (1981), « la stratégie, c'est le fondement inféré ex-post des régularités de comportements observés empiriquement ». Mais les stratégies ne dépendent pas d'objectifs clairs et précis, elles sont liées aux atouts que les acteurs peuvent avoir à leur disposition et aux relations dans lesquelles ils s'insèrent.

Cette dimension de la théorie de l'acteur stratégique s'insère dans la dynamique des raisons de l'engagement dans les mobilisations collectives. Notamment dans le courant dit de la mobilisation des ressources ; mettant l'accent sur les motivations individuelles de l'action. Selon Mancur Olson (1978) La logique de l'action collective traduit le sentiment d'évidence qui semble lier l'existence d'intérêts communs à un groupe et le passage à la mobilisation effective ; dans une approche en termes de choix rationnel, l'individu se livre à une analyse des coûts et des bénéfices de son engagement, et privilégie la stratégie du ticket gratuit (free rider) qui lui permet de profiter d'un bien collectif produit par d'autres, sans avoir à en supporter les coûts. Dès lors, ce n'est qu'en lui proposant des incitations sélectives, qui varient selon la taille du mouvement que l'on peut s'assurer de sa participation à l'action.

II. Approche méthodologique

2.1. Zones d'études

La présente recherche a concerné trois villes du Burkina Faso où l'activité maraîchère est très présente dans la ville et à sa périphérie. Il s'agit des villes de Ouagadougou, de Bobo Dioulasso et de Ouahigouya.

La ville de Bobo-Dioulasso est située, sur 11°11' Nord et 4°17' Ouest, (Ouattara et *al.*, 2009), à l'Ouest du Burkina Faso sur l'axe Ouagadougou-Abidjan. Elle est le Chef-lieu de la Province du Houet et la capitale économique du pays. Son climat est de type sud soudanien avec une saison sèche qui va d'Octobre à Avril et une pluvieuse de cinq mois allant de Mai à Septembre. La pluviométrie est relativement abondante. Elle varie de 1 100 à 1 200 mm. Bobo Dioulasso se situent dans une zone propice aux cultures maraîchères. C'est de ce fait que la province du Houet pourvoit à hauteur de 15% dans la production maraîchère nationale (Traoré, 2006).

La ville de Ouagadougou est située dans la Province du Kadiogo. Elle est située au centre du pays dont elle est la capitale politique. Le climat de cette ville et sa banlieue est de type tropical sec, avec une pluviométrie variant de 700 à 900 mm par an. Les températures moyennes annuelles sont élevées, 30° C. il y a d'importantes amplitudes thermiques entre les jours et les nuits (Kêdowidé, 2010). Le réseau hydrographique de Ouagadougou tel que présenté, offre un atout pour le développement des cultures

maraichères. C'est ainsi que maraîchage connaît une évolution importante dans la ville de Ouagadougou, qui abrite 55 à 58 sites de production maraîchère (Ndiaye, 2008).

La ville de Ouahigouya, chef-lieu de la région du Nord, est située au 13°34' de latitude Nord et 02°26' longitude Ouest. Son climat est de type sahélo-soudanien. Il est caractérisé par une alternance de deux saisons, une saison hivernale de courte durée (3 à 5 mois) caractérisée par une grande irrégularité des pluies dans le temps et dans l'espace et une saison sèche (froide et chaude) de sept mois. L'humidité relative varie entre 30% et 80% suivant la saison. La province du Yatenga compte une soixantaine de retenus d'eau pour une capacité totale de 36747 milliers de mètres cubes (MED, 2005). Ouahigouya constitue un important pôle économique du Nord. Les principales activités économiques sont l'agriculture et l'élevage, pour plus de 70 % de la population, dont une bonne partie se consacre aux cultures maraîchères en saison sèche.



Figure I : Les Villes concernées par l'étude (Source : auteur)

2.2. Population et échantillonnage

La population étudiée est composée de producteurs maraîchers. Nous avons ainsi constitué cet échantillon de manière aléatoire en choisissant de ne prendre en compte que les producteurs maraîchers présents sur ces sites lors de nos enquêtes. Le choix des répondants s'est fait sans reprise, mais en tenant compte de l'appartenance à une organisation de producteurs du site. C'est ainsi que nous avons pu interviewer 120 producteurs maraîchers.

Notre recherche est de type mixte autorisant une approche quantitative et une approche qualitative de recherche (Campenhoudt, L.V. et al., 2017). L'importance de cette approche tient au fait qu'elle permet, selon Creswell et Stick (2007), la collecte,

l'analyse et le "mélange" ou l'intégration de données qualitatives et quantitatives (dérivées des méthodes) à une certaine étape du processus de recherche dans le but de mieux comprendre le problème de la recherche. Nous avons ainsi mobilisé les techniques de collecte de données.

2.3. La collecte de données

Les données relatives à la présente recherche ont été collecté grâce à une enquête par questionnaire auprès de 120 producteurs réparties sur trois zones géographiques, chacune divisée en deux milieux (milieu urbain et rural), soit une moyenne de 40 producteurs maraichers par zone géographique de production maraichère (tableau 1).

Tableau 1 : Distribution spatial des producteurs interviewés

Provinces	Milieux de production	Sites	Nombre de producteurs
Bobo Dioulasso	Urbain	Kuinima	20
	Rural	Bama	20
Ouagadougou	Urbain	Boulmiougou	20
	Rural	Koubri	20
Ouahigouya	Urbain		20
	Rural		20
TOTAL			120

Source : Données de l'enquête (2015)

L'enquête par questionnaire : Elle a permis d'explorer des aspects tels la situation actuelle du groupement, le niveau d'équipement, de formation, les acquis, les limites et les perspectives des OP et des producteurs.

Nous avons également réalisé quelques entretiens semi-directifs auprès de personnes ressources (agents du Ministère de l'agriculture, représentants de maraîchers, représentants ou responsables d'organisations actives dans le développement de la production maraichère. Ces entretiens ont porté sur la présentation de l'organisation les données sociodémographiques des producteurs, le fonctionnement du groupement ; l'impact de l'organisation sur les producteurs et sur la communauté ; les rapports de l'organisation avec l'extérieur ; Les difficultés de l'organisation ; Les perspectives pour l'organisation et ses membres.

2.4. Traitement des données collectées

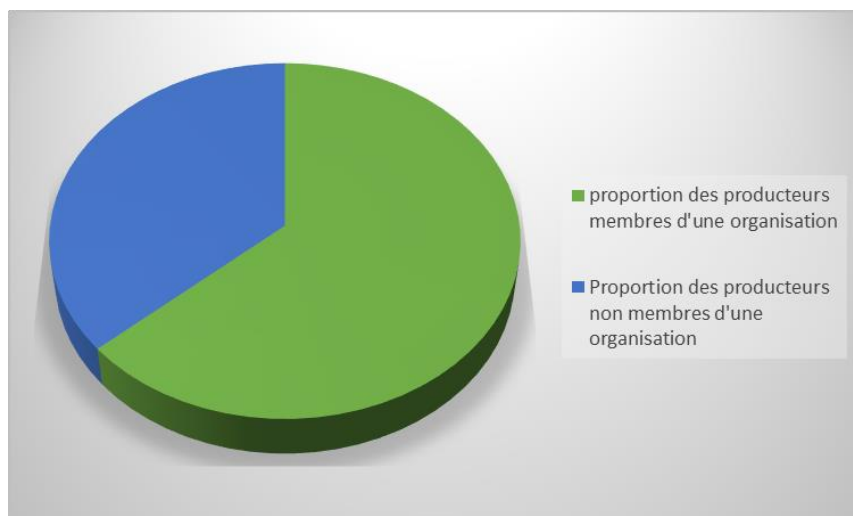
Les données quantitatives ont fait l'objet d'analyses descriptives par SPSS. Quant aux entretiens semi-directifs, ils ont fait l'objet d'analyses thématiques simples.

III. Résultats

Les résultats ici présentés font état de la diversité des formes d'organisations des maraîchers sur les sites et du niveau d'implication des femmes dans le maraîchage. Ils mettent également en lumière les formes d'organisations des maraîchers sur les sites et leurs impacts socioéconomiques sur le développement du maraîchage.

3.1. Diversité des situations d'organisations des maraichers

Sur chaque site de production, les maraichers se sont constitués en groupements afin de mieux s'organiser et de profiter de certains avantages (appui technique et financier interne ou extérieurs) pour la production maraîchère. L'analyse des données indique que les maraîchers occupent les sites de manière individuelle, collective ou associative. Plus de la moitié des producteurs (63,5 %) de l'échantillon appartiennent aux organisations de base, et 36,4 % de producteurs travaillent sur les sites sans être membres d'une organisation de producteurs (figure 2). C'est ainsi que dans les zones de Ouahigouya, 36,5 % des maraichers exploitent les sites en associations et 63,5 % le font de manière individuelle. A Ouagadougou, 74,28 % sont en associations et 25,72 % travaillent individuellement. Quant à Bobo-Dioulasso, il ressort que 80 % travaillent en associations et 20 % en individuel.



2 : Répartition des maraichers en fonction de l'adhésion ou non à une OP

Source : Données de l'enquête (2015)

3.2. Caractéristiques sociodémographiques des maraichers

La répartition des producteurs maraichers en fonction de l'âge, indique que la frange importante est relativement moins jeune. En effet, l'âge moyen de l'ensemble est de 40,65 ans. L'âge minimal de 23 ans, a été observé à Goïre de la zone de Ouahigouya. Les moyennes des âges sont de 42,93 ans sur les sites de Bobo-Dioulasso, de 41,61 ans sur ceux de Ouagadougou et de 37,61 ans pour ceux de Ouahigouya. Les producteurs des sites de Ouahigouya sont relativement plus jeunes avec un âge moyen de 37,61 ans (tableau 2).

La majorité des producteurs (89,2 %), est mariée, 9,1% sont célibataires et 1,7% sont veufs ou divorcés. En ce qui concerne le phénomène migratoire, Il y a peu de producteurs qui ont migré sur les sites, (10 %). C'est dire que 90 % des enquêtés sont natifs des sites où ils pratiquent le maraîchage. La migration s'est faite sur le site maraicher de Bama où les Mossé qui ont migré à la plaine aménagée de la Vallée du Kou, y font du maraîchage.

Le niveau d'instruction des producteurs maraichers est relativement faible. En effet, seuls 47,5 % ont un niveau d'instruction, 35,5 % ont le niveau primaire et 15 % ont fait le secondaire. C'est dire que 52,5 % n'ont pas fait l'école.

Les données récoltées montrent une faible proportion des femmes à Ouahigouya par rapport à Ouagadougou et une absence des femmes dans la production maraîchère à Bobo-Dioulasso. Le tableau 4 suivant donne la répartition des producteurs en fonction du sexe. Selon le représentant du site maraicher de Kuinima,⁴ « *les femmes participent à la filière en s'occupant de la vente bord-champs ou au marché, des productions de leurs maris. Ici elles n'ont pas accès à la terre.* »

Plus de 85% des producteurs ont plus de cinq ans dans le maraîchage. Les maraichers ont acquis une grande expérience et sont devenus aujourd'hui des professionnels du domaine. La grande partie des maraîchers (95 %) déclarent pratiquer cette activité pour raisons économiques. Le maraîchage est une activité de production tournée vers le marché.

⁴ Entretien réalisé avec Monsieur Sanou.A. Producteur sur le site maraicher de Kuinima (Bobo Dioulasso)

Tableau 2 : Répartition des maraichers en fonction du sexe

Villes	sites maraichers	Effectif hommes	Effectif femmes	Total(%)	Age moyen
Bobo-Dioulasso	Kuinima	20	0	50	40,55
	Bama	20	0	50	45,3
Total 1		40	0	40	42,93
Pourcentage 1 (%)		100	0	100	
Ouagadougou	Barrage n°1	16	4	57,14	44,35
	Koubri	15	0	42,86	38,87
Total 2		31	4	35	41,61
Pourcentage2 (%)		88,57	11,43	100	
Ouahigouya	Sighuivoué	20	0	44,44	35,15
	Goïinré	23	2	55,56	39,68
Total 3		43	2	100	37,42
Pourcentage 3 (%)		95,55	4,45	100	
Total		114	6	120	40,65
Pourcentage total (%)		95	5	100	

Source : Données de l'enquête (2015)

Les femmes représentent 11,43% dans les sites de Ouagadougou et 4,45% dans ceux de Ouahigouya. Il n'y a aucune femme sur les sites de Bobo-Dioulasso. Sur le site de cette zone, les femmes assurent essentiellement la commercialisation des produits maraichers. Par ailleurs, les femmes, chefs d'exploitation, ne représentent que 5% dans l'ensemble des sites.

3.3. Le financement de la production maraichère

L'accès aux crédits est délicat pour selon les maraichers interviewés. Les crédits octroyés par les institutions de microfinance sont de type individuel. L'appartenance à une structure associative n'est pas un moyen d'accès à ce type de crédit. Néanmoins, les structures associatives peuvent remplir les conditions d'accès à un crédit commun auprès des instituts de microfinance. C'est le cas des groupements des producteurs d'oignon du site de Goinré à Ouahigouya et des coopératives de Bama, et de Koubri. De même, ces structures constituent l'interface entre les producteurs, les projets, les ONG et les organismes de développement. Actuellement, ce sont la FNGN, le PROFIL, le PAFASP qui appuient les Organisations paysannes à Ouahigouya.

Au cours de la campagne sèche 2014-2015, 22 % des producteurs membres des organisations maraichères de base ont eu accès aux crédits, alors que moins de 10 % des producteurs organisés individuellement en ont bénéficié. Environ 35,5 % des crédits ont été obtenus auprès des caisses populaires, 25,1 % des subventions viennent des projets et des ONG, 46,4 % des crédits sont octroyés par des commerçants, il y a eu aussi la subvention des engrais par l'Etat à la coopérative de Bama. Le tableau 3 montre les sources de financement des maraichers.

Tableau 3 : Les différentes sources de finances selon l'adhésion ou non à une op

	producteurs organisés individuellement	producteurs appartenant à une structure associative	
Achat de semence	fonds propres	91,83	69,01
	Crédits	8,16	28,17
	Subvention	-	1,4
	Don	-	1,4
Achat d'engrais	fonds propres	87,75	74,64
	Crédits	6,12	23,94
	Subvention	-	-
	Don	-	2,04
Achat de produits phytosanitaire	fonds propres	95,91	81,69
	Crédits	4,08	16,9
	Subvention	-	-
	Don	-	1,04

Source : Données de l'enquête (2015)

3.4. Evaluation de la rentabilité du maraîchage

Le compte d'exploitation décrit dans le tableau 3, montre que les maraichers ont été capables de générer des revenus au cours de la saison sèche 2014-2015 (Octobre à novembre). Ce compte d'exploitation, a été établi d'une part, pour les producteurs membres d'une structure associative, quel que soit son statut juridique et d'autre part pour les maraichers organisés individuellement sur les sites. Nous avons établi le

compte d'exploitation pour un ensemble groupé de six (06) spéculations : oignon, tomate, pomme de terre, chou, haricot vert et laitue).

Les charges variables moyennes sont sensiblement égales. Elles valent 237 962 F CFA pour un producteur membre d'une structure associative et 232 827 F CFA pour un producteur travaillant individuellement. La valeur des coûts totaux est de 351 039 F CFA et 338 923 F CFA respectivement pour un maraicher affilié à une organisation de producteurs et un producteur organisé individuellement. Il n'y a pas de grande disparité entre les coûts de production pour un producteur organisé en groupement et pour un producteur indépendant. La différence est sensible au niveau des rendements par ha (Cf. tableau 13).

Il en résulte que le Résultat Net d'Exploitation (RNE) moyen annuel de la saison sèche, s'élève à 332 838 F CFA pour un producteur membre d'une organisation de base, alors qu'un producteur n'appartenant pas à une structure associative génère un RNE moyen annuel de 242 609 F CFA. En moyenne, les maraichers organisés en structures associatives dégagent, de loin, un Résultat Net d'Exploitation plus élevé que les maraichers organisés individuellement.

Tableau 4 : Compte d'exploitation général (CEG) moyen en fonction de l'adhésion ou non à une Organisation Paysanne (sur une superficie moyenne de 0,25 ha)

	Producteurs membre d'une structure associative	Producteurs non membre d'une organisation
Coûts semences (F CFA)	52 541	59 176
Coûts intrants (F CFA)	85 000	75 564
Coût main d'œuvre salariée (F CFA)	42 921	37 669
Coûts eau et terre (F CFA)	57 500	60 418
Coûts variables totaux (F CFA)	237 962	232 827
Marge brute (F CFA)	510 859	348 705
Amortissement matériel (F CFA)	32 257	32 932
Coût main d'œuvre familiale (F CFA)	80 820	83 164
Coût fixes totaux (F CFA)	113 077	103 096
Coûts totaux (F CFA)	351 039	338 923
Valeur produite (F CFA)	683 877	581 532
Résultat net d'exploitation (F CFA)	332 838	242 609
Ratio coût-bénéfice (F CFA)	2	1,7

Source : Données de l'enquête (2015)

IV. Discussions

4.1. Socio démographie des maraîchers

Dans la production maraîchère au sein des sites zone cibles de la présente recherche, l'implication des femmes dans la production est très faible (5 %). Cette sous-représentation de genre est plus prononcée en maraîchage urbain et périurbain avec uniquement 7,5 % de femmes (Tougma, 2007). Cependant, la majorité des femmes interviewées sont membres d'une organisation de producteurs. Pour Mme Sawadogo⁵, « *L'appartenance à une organisation nous a permis de bénéficier de formations de la part des agents techniques du Ministère. Au total, ce sont 12 femmes qui ont été formés sur l'itinéraire technique et la production de compost.* ».

Sur chaque site de production, les maraîchères sont constituées en groupement afin de profiter de certains avantages (accès à la terre, formation), accès au crédit) pour la production maraîchère (Ouédraogo, 2012). Les organisations de producteurs auxquelles appartiennent les femmes comme les hommes présente des trajectoires différentes.

4.2. Diversité des situations d'organisations de maraîchers

Une bonne partie des producteurs maraîchers du Houet du Kadiogo et du Yatenga intègrent ou créent des organisations faitières afin de défendre leurs intérêts. Il en résulte une diversité des situations d'organisation des maraîchers dans les différentes zones. A Ouahigouya, la forme associative d'organisation est moins répandue que la forme individuelle alors qu'à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, les formes associatives sont plus importantes que les formes individuelles. Dans l'ensemble l'organisation des maraîchers en groupements ou coopératives est très peu développée au Burkina Faso (Ripama, 2009 ; MAAH, 2017). La diversité des formes d'organisations des maraîchers dans les zones est liée essentiellement à la manière dont les sites ont été aménagés et au soutien que les structures d'appui apportent aux maraîchers. Tout aménagement est accompagné par une ou un ensemble d'organisations paysannes pour assurer la gestion de l'aménagement (Wellens et al., 2010). C'est le cas des sites de Bama à Bobo-Dioulasso et Goinré à Ouahigouya sur lesquels l'attribution des parcelles se fait à travers les structures associatives. Tout propriétaire ou exploitant d'une parcelle est obligatoirement membre d'une organisation de base. A ce niveau, l'encadrement des maraîchers est assuré par les services déconcentrés de l'Etat ou par un projet. L'exploitation des parcelles se fait sur la base d'un itinéraire technique (Illy et al., 2004). Par contre, sur les sites non aménagés, les services déconcentrés de l'Etat et certaines associations ou ONG, n'arrivent pas à imposer la forme associative aux maraîchers. Il en résulte une faible organisation des maraîchers en associations ou dans une moindre mesure un désordre organisationnel. C'est le cas des sites de la zone de Ouagadougou, (Barrage n°1 de Pissy, Koubri) et du site Sighuvoussé de la zone de

⁵ Entretien réalisé avec M. Sawadogo. M ; productrice maraîchère sur le site de Goinré (Ouahigouya).

Ouahigouya. Dans ces zones, les maraichers peinent à avoir des soutiens en matière de formation ou de financement quelconque. C'est dans ce sens que M. Ouédraogo.B⁶ affirmait que : « *ici à Pissy nous n'avons pas d'association. On a jamais reçu d'aide du Ministère. Appart quelques associations qui nous ont conseillé sur l'utilisation prudente des pesticides. On se débrouille comme nous pouvons, nous nous donnons des conseils sur les bonnes stratégies de production* ».

Cette assertion traduit l'importance pour le producteur de s'organiser pour bénéficier des appuis quelconques.

4.3. Le financement des activités maraîchères

Selon nos données, plusieurs types de financement sont utilisés par les maraichers à l'entame de chaque campagne de production. Si une infime partie des maraichers s'autofinancent, la majorité profite de sa collaboration avec les commerçants distributeurs d'engrais et de semences pour avoir accès au moyen de production. Cette réalité est confirmée par les travaux de (Ouédraogo 2019), qui considèrent le préfinancement comme une alternative aux structures formelles de financement.

La diversification des partenaires techniques et financiers est une stratégie des maraichers pour exploiter au mieux les opportunités. Ainsi, les maraichers sont prêts à accueillir tout soutien qui peut les aider à atteindre leurs objectifs (Ouédraogo, 2009). Pour le crédit de financement, la caisse populaire du Burkina est le système de financement décentralisé qui accompagne le plus souvent les certains maraichers. Toutefois, le système financier formel est également faiblement utilisé par les producteurs (Diakitité et *al.*, 2003, Ouédraogo, 2019)

L'impact de l'organisation des maraichers sur la commercialisation des produits se situe au niveau de la réduction des risques économiques liés à la mévente et à la variation du prix aux producteurs. Effet, l'implication des groupements du site de Goinré dans la commercialisation de l'oignon, rassure les producteurs quant à l'écoulement de leurs productions. Les producteurs membres de structures associatives ont plus de chance de vendre l'oignon à un prix rémunérateur négocié entre le commerçant et les premiers responsables des groupements. C'est ce que soutient Ripama, (2009), en affirmant que la structuration des maraichers en groupements ou en coopératives permet de réduire les frais d'investissement, mais aussi de contrôler la commercialisation. Dans ce cas précis, le producteur s'implique totalement dans la production. Il obtient des bons rendements et réalise un Revenu Net d'Exploitation (RNE) allant de 55 000 F CFA à 75 000 F CFA sur une parcelle de 350 m², soit en moyenne 1 995 000 F CFA par ha. Cette stratégie de commercialisation a évidemment un impact considérable sur le quotidien des producteurs maraichers.

⁶ Entretien réalisé avec Monsieur Ouédraogo.B ; Producteur du site maraicher de Pissy (Ouagadougou)

4.4. Impacts socio-économiques de l'organisation des maraîchers

Sur le plan socioéconomique, l'organisation des producteurs en associations a permis l'affirmation (accès à la terre, autonomie, participation à la gestion du site, responsabilisation) des femmes sur les sites aménagés de Goinré à Ouahigouya et celui du barrage n°1 de Ouagadougou.

Le groupement est le cadre où les maraîchères peuvent mettre en œuvre des stratégies afin de sauvegarder leur autonomie et de bénéficier des actions de développement dont elles sont généralement exclues : accès à la terre, aux crédits, aux intrants, aux équipements, à l'alphabétisation, à la formation, à l'appui technique (John, Tshomba Kalumbu, et al. 2015). Le regroupement des producteurs renforce la solidarité et la cohésion sociale entre membres et entre structures associatives. Cette solidarité conduit à l'entraide dans l'exécution de certaines opérations culturales (repiquage et sarclage/binage). Les structures associatives offrent non seulement des opportunités de formation, toute chose qui crée des moments d'échanges et de partage de connaissances, de compétences et d'expériences, d'abord entre structures associatives à travers des partenaires techniques et ensuite entre les membres. Les ateliers de formation intergroupes consistent à réunir en un même endroit des représentants des groupements paysans ayant exprimé un besoin spécifique de formation ou d'information (Ouédraogo, 2004). L'organisation des maraîchers en associations constitue également un cadre qui facilite le transfert de connaissances et de compétences. C'est ce qui fait dire que les démonstrations des nouvelles techniques de production sont faites pour les membres des organisations et associations de maraîchers qui se chargent de leur diffusion ultérieure au sein de la communauté (Illi et al., 2004). Or la formation cultive chez le maraîcher, une vertu d'adaptation aux réalités de la filière (Ripama, 2009). Cela les amène à produire des spéculations économiquement rentables (Tougma, 2007).

En ce qui concerne l'approvisionnement en facteurs de production (semence, engrais et produits phytosanitaires) et l'accès au crédit, ils varient d'une année à l'autre. Le crédit n'est généralement offert qu'aux producteurs dont les groupements sont affiliés à des organisations faitières qui importent des plants, en l'occurrence la FNGN et l'UCOBAM, ou bénéficient de l'appui d'ONG ou de projets de développement (Diakité et al., 2003) (tableau 1).

Le niveau d'organisation et d'encadrement influencent celui des rendements et par conséquent la rentabilité des cultures maraîchère en particulier la pomme de terre (John, Tshomba Kalumbu, et al. 2015). Les différents programmes de formation et de sensibilisation ont des impacts positifs sur la gestion des groupements (Ouédraogo, 2004). En termes de réalisation, les partenaires techniques et financiers intervenant sur le périmètre de Goinré, notamment ceux qui contribuent au développement de la culture

d'oignon disposent d'importantes infrastructures de stockage et de conservation. Sous leur impulsion, la coopérative de Koubri a bénéficié d'un financement pour la construction de magasins de stockage et de chambre froide pour les produits périssables. Ces infrastructures offrent aux producteurs membres la possibilité d'étaler la commercialisation des produits tout le long de l'année dans le but de tirer profit de l'évolution croissant du prix au producteur.

4.5. Limites de la structuration des maraichers

La plupart des organisations de maraîchers interviewés ne sont pas nées sur la base de leur propre initiative. Elles ont été créées sur incitation des organisations faitières, de l'Etat ou de ses structures déconcentrées, des projets, des ONG et organismes de développement. Le soutien qu'elles comptaient avoir des partenaires qui les ont amenés à se mettre en place, n'a pas souvent été réalisé, ce qui a constitué pour certains producteurs une source de démotivation. Par ailleurs, la faible capacité des organisations à mobiliser des ressources financières (fonds de roulement) réduit l'efficacité des services que ces organisations fournissent à leurs membres dans le cadre de leurs activités de production. De même, les crédits octroyés sont majoritairement à titre individuel. Ce choix des institutions de financement ne promeut pas la dynamique associative des producteurs et montre bien que l'affiliation associative n'est pas une garantie d'accès aux crédits (SY, 2011). C'est ainsi qu'on observe qu'au sein des zones urbaines ou péri-urbaines les conditions d'accès aux crédits, aussi bien auprès des organismes publics que privés sont faibles, voire inexistantes.

Conclusion

Le maraîchage constitue une source de revenus pour les producteurs, son efficacité technico-économique exige une bonne organisation des maraîchers. Il est très pratiqué majoritairement à la périphérie des centres urbains et dans les milieux ruraux environnant. C'est le cas à Bobo-Dioulasso, à Ouagadougou et à Ouahigouya. La présente étude qui a été menée dans les provinces du Houet (Bobo-Dioulasso et sa banlieue), du Kadiogo (Ouagadougou et sa banlieue) et du Yatenga (Ouahigouya et sa banlieue) avait pour objectif, de faire une analyse de l'impact socio-économique de l'organisation des producteurs maraichers. Il en ait ressorti que les maraîchers s'organisent soit en associations soit individuellement et que la forme associative est plus avantageuse pour les maraîchers que la forme individuelle. Entre autres avantages il a été révélé : le renforcement de la solidarité et la cohésion sociale entre les maraichers ; la création d'un cadre d'échanges et de partage de connaissances et compétences, la responsabilisation des producteurs, l'amélioration nette de l'accès à des formations en techniques de production maraichère importante et en gestion des sites ; l'amélioration de l'accès aux semences et engrais de qualité ; l'amélioration des revenus

maraîchers annuels moyens ; la contribution plus ou moins importante au développement communautaire.

Au plan technique, les maraîchers sont performants parce qu'ils ont la maîtrise de la pratique culturale maraîchère, induite par les nombreuses formations reçues ; partagent les connaissances, les compétences et les expériences ; exploitent majoritairement des périmètres aménagés et de superficies plus grandes ; utilisent beaucoup la traction animale pour l'opération de labour des parcelles. ; Au plan socio-économique, ils arrivent à cultiver la solidarité et la cohésion sociale entre membres et entre organisation paysannes ; dégager des rendements à l'hectare, plus élevé ; produire à moindre coût ; dégager des résultats nets d'exploitation annuels meilleurs.

Le maraîchage constitue de ce fait une alternative dans la lutte contre la pauvreté. Cependant, son développement passera nécessairement par une bonne organisation des différents acteurs, en particulier les producteurs. Au-delà des difficultés que rencontrent les maraîchers, il est impérieux de soutenir leur organisation en associations au regard des avantages que cette situation leur offre comparativement par rapport aux producteurs organisés individuellement.

Bibliographie

- Abessoloamougou & Ngoundé J. (2012). *TDR. / Projet d'étude des impacts environnementaux de la chaîne de valeur inclusive des cultures maraîchères en zones urbaines et péri- urbaines en Afrique centrale. Cas de la ville de Yaoundé au Cameroun*, Yaoundé. 28p.
- Autissier v. (1994). : jardins de villes, jardins des champs : maraîchage en Afrique de l'ouest du diagnostic à l'intervention, paris gret, 295 p.
- Bognini. (2006). *Cultures maraîchères dans l'économie des ménages à Réo et à Goundi dans la province du Sanguié au Burkina Faso*. Mémoire de maîtrise de Géographie. Université de Ouagadougou. 87p.
- Bognini S. (2011). *Impact des changements climatiques sur les cultures maraîchères au nord du Burkina Faso : Cas de Ouahigouya*. ASDI/RENAF, 2011, Ouagadougou. 38p.
- Caillé, A. (1981). *La sociologie de l'intérêt est-elle intéressante?*(à propos de l'utilisation du paradigme économique en sociologie). *Sociologie du travail*, 257-274.
- Creswell, j. w., & plano clark, v. (2007). *Designing and conducting mixed methods research*. thousand oaks, ca : sage.
- Crozier, M., Friedberg, E., *L'Acteur et le système*, Editions du Seuil, 1977, 1981
- Dagna M. (2006). *Les effets de la réappropriation de la culture du « Violet de Galmi », par les producteurs d'oignon de la région de TAHOUA – NIGER, sur la*

- dynamique du territoire local, l'organisation sociale et économique*. Thèse pour l'obtention du titre de Docteur en études rurales, Mention « Développement rural ». Université de Toulouse - LE MIRAIL/ UMR Dynamiques Rurales. 237p.
- Diakité L. ET Zida M. (2003). *Etude diagnostique de la filière pomme de terre dans trois pays de l'Afrique de l'ouest : Cas du Burkina Faso*. Rapport final. CILSS/Institut du Sahel Ouagadougou 2003. 31p.
 - Diabaté A. (2002). *La problématique de la commercialisation des produits maraîchers des producteurs urbains de Bobo-Dioulasso. Cas des maraîchers de Dogona*, 36 p.
 - Diagne D. et Pesché D. (1995). *Les organisations paysannes et rurales : Des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne*. Groupe de travail, État et organisations rurales. Réseau GAO/Chaire de Sociologie Rurale/Institut National Agronomique. 16 rue Claude Bernard 75231 Paris Cedex 05 France. 79p.
 - DGPSA (Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles).(2003). *Analyse des résultats de l'enquête maraîchère campagne 1996 à 1997*. Direction des statistiques agricoles. Ouagadougou. 84p.
 - DGPSA (Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles) (2007). *Analyse de la filière maraîchage au Burkina Faso*. Ouagadougou, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH), 115p.
 - DGPER (Direction générale de la Promotion de L'Economie Rurale).(2010). *Rapport d'analyse du module maraîchage*. Phase 2 : RGA 2006-2010, Ouagadougou. 58p.
 - DPSAA (Direction de la Prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires). (2012). *Equipements et infrastructures agricoles*, rapport d'analyse. Ouagadougou, 31p.
 - Gouba .(1995). *Gestion de périmètres maraîchers et stratégies de commercialisation des produits du maraîchage (tomate, oignon, chou, aubergine locale) : Cas des petits périmètres maraîchers du Plan International-Sanmatenga (Province du Sanmatenga)*. Mémoire de fin de cycle, Université de Ouagadougou/Institut du Développement Rural. 100p.
 - Godet L. (1994). *Dynamique des coopératives agricoles et politiques économique au Burkina Faso*. Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, document n°3. Ouagadougou, 49p.
 - Grandval F. (2013). *Pour un partenariat efficace avec les organisations paysannes et de producteurs ruraux*, WCA/FIDA, Rome, Italie, 42p.
 - Ilfau. (1999). « *Mémoire sur métropolisation, Agriculture urbaine et sécurisation foncière à Ouagadougou* ». Visite d'étude et Atelier International sur la Réutilisation des Eaux Usées en Agriculture Urbaine, CTA /ETC-RUAF / CREPA, Ouagadougou Burkina Faso. 77p.

- Illy L., Belem J., Sangare N., et Kabore M. (2007). *Contribution des cultures de saison sèche à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire*, Rapport provisoire, Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales(CAPES). Ouagadougou. 93p.
- Kolié O-O. J-P. (2009). *Identifier des groupes homogènes de maraichers et l'évaluation de leurs performances économiques au Burkina Faso*. CIHEAM-IAMM : Montpellier 115p. (Master of science ; n° 101).
- Kankonde m. et tollens e. (2001). *Sécurité alimentaire au congo-kinshasa: production consommation et survie*. publié par l'harmattan, isbn : 478 pages
- MAAH. (2017). *Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques. Programme de développement des cultures fruitières et légumières. Situation de référence*. (2018-2022).64 p.
- Mancur Olson.(1978). *La logique de l'action collective*, paris, presses universitaires de France.
- MED (Ministère de l'économie et du développement), 2005. *Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté du Nord (CSRLP/l'IJord)*, Ouagadougou, Burkina Faso, 68p.
- Ndiaye S. A. (2008). *Etude de la dynamique de l'agriculture urbaine à Ouagadougou et environs*. Mémoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur en équipement rural. 37^{eme} Promotion 2iE(Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement). Ouagadougou .61p.
- Ouattara, A. et L. Somé. (2009). *La croissance urbaine au Burkina Faso, In Rapport d'analyse des données du Recensement Général de la population et de l'habitat de 2006*, MEF/CNR / BCR. Ouagadougou, 97p.
- Ouédraogo L. (2007). « *La filière fruit et légumes au Burkina Faso : opportunités et contraintes* ». Le Promoteur N°03.Ouagadougou 7p.
- Ouédraogo D. (2012). *La vie socio-économique des femmes productrice d'oignon dans l'Oudalan au Burkina Faso. Comment mesurer les impacts ?* Mémoire de Master AGRINOVIA. Université de Ouagadougou, 91p.
- Ouedraogo, F. (2019). *Analyse de la durabilité des exploitations maraîchères du Burkina Faso: essai d'une approche socio-écosystémique (cas de la Province du Houet)*. Université Catholique de Louvain: Ottignies-Louvain-la-Neuve, Belgium.
- Ripama W. Y. E. B. (2009). *Les performances économiques des maraichers au Burkina Faso : Régression linéaire*. Mémoire de master en génie de l'eau et de l'environnement. Ouagadougou. 60p.
- SY. M. (2006). *Financement de l'agriculture urbaine et périurbaine. Etat des lieux des stratégies alternatives. Le cas de l'Afrique de l'ouest francophone*. Atelier d'experts 23.09.2011, Casablanca. 10p.

- Tallet B. (1999). Le maraîchage à Bobo-Dioulasso : un dynamisme agricole sous influence urbaine. In Chaléard J.L., Dubresson A., « Villes et Campagnes dans les pays du Sud : géographie des relations », Karthala, 64p.
- John, T. K., Léopold, N. M., François, N. N., Arsène, M. B., Emmanuel, M. M., & Jules, N. M. F. (2015). Le maraîchage et ses fonctions dans le contexte socioéconomique de Lubumbashi en RD Congo [The functions of Market gardening in the socio-economic context of Lubumbashi in DR Congo]. *International journal of Innovation and Applied Studies*, 11(2), 291.
- Tougma T. A. (2007). « Déterminants de la durabilité des pratiques d'irrigation dans les systèmes de production maraîchères urbains et péri urbains au Burkina : analyse de la situation à Bobo-Dioulasso et Ouagadougou ». Mémoire de fin d'étude d'ingénieur du développement rural, option sociologie et économie rurales, Université polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB), Institut du développement rural (IDR), Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 70p.
- Traoré S. (2006). *Production maraîchère de la ville de Bobo-Dioulasso*. Rapport de fin de stage ATAS 2006, Centre Agricole Polyvalente de Matroukou. Bobo-Dioulasso. 30p.
- Zoundi J. S. et al. (2005). *Economie familiale et innovation agricole en Afrique de l'Ouest : vers de nouveaux partenariats*, club du sahel et de l'Afrique de l'Ouest(SCAO), Ouagadougou, 106p.
- Kêdowidé et al. (2010). *Dynamique spatio-temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : Cas du Maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie*. Volume 10 numéro 2, L'agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des villes et des communautés. Ouagadougou, 21p.
- Ouédraogo S. (2004). *Le groupement des productrices maraîchères de Oula-Koulsin (Burkina Faso)*. Février, 2004, Les Cahiers du CRISES. Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale. Bibliothèque nationale du Québec, ES0402. 61p.
- Robert, A., Yengué, J. L., Augis, F., Motelica-Heino, M., Hien, E., & Sanou, A. (2018). L'agriculture ouagalaise (Burkina Faso) comme modèle de contribution au métabolisme urbain: avantages et limites. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, (Hors-série 31).
- Toulmin C. et Gueye B. (2003). *Transformations de l'agriculture Ouest-africaine et rôle des exploitations familiales*, Dossier Zones arides, n°123, IIED, Londres, 103p.
- Wellens J. et al. (2010). *Appropriation et vulgarisation d'outils d'aide à la décision dans la cogestion du périmètre irrigué e la Vallée du Kou*. Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques des Hauts-Bassins, Bobo-Dioulasso. 8p.
- Ouattara.A. (2004). «Les enjeux de la dynamique des extensions périurbaines à Ouagadougou, Burkina Faso» sur <http://ceped.cirad.fr/> consulté le 10 août 2015.
- Campenhoudt, L.V., Marquet, N., & Quivy, R. (2017). Manuel de recherche en sciences sociales. 5^{ème} édition. Dunod, - 379 p.

